

SEANCE DU 23 JANVIER 2019

Le vingt-trois janvier deux mille dix-neuf à vingt-heures, le conseil municipal de la commune de FAVERGES DE LA TOUR, dûment convoqué s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Daniel CEZARD, Maire.

Etaient présents : MM Daniel CEZARD, Maire – Anouck MICHEL, adjointe - Jean-Marc DAMAIS, Adjoint - Gisèle GAUDET, adjointe - Gabriel COUTHON – Ntelo KINZONZI – Chantal MAJO - Annie FERNANDES - Éric RABATEL - Anne-Sophie REVENU MAGOTTE - Thomas PICHEROT - Cindy MARREL - Anne-Laure VERGER.

ABSENTS et excusés : Hugues SCHIAVO, adjoint - Claude JOLY - Anne-Laure VERGER

POUVOIRS : Anne-Laure VERGER à Daniel CEZARD.

Secrétaire de séance : Cindy MARREL

Le compte rendu de la séance du 19 décembre 2018 a été approuvé à l'unanimité des présents.

M. le maire rappelle l'ordre du jour :

Délibérations :

1. Demande de subvention au Département « carrefour la Ruat »
2. Demande de subvention au Département « amendes de Police »

Compte-rendu « Comités consultatifs » et « Syndicats Intercommunaux »

Compte-rendu « Commission » des VDD

Informations :

- Comité des Fêtes
- Licence IV : renouvellement du contrat de location.

Questions diverses.

Délibération D01_2019

Objet : Demande de subvention pour l'aménagement carrefour RD145c/chemin de la Ruat

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal le projet d'aménagement de sécurité du carrefour RD145c/chemin de la Ruat.

Ces travaux sont estimés à **10 857.90 HT**.

Détail du plan de financement :

	Montant	Financement
Conseil départemental	5 428.95 €	50 %
DETR	2 171.58 €	20 %
Commune	3 257.37 €	
Total	10 857.90 HT	100 %

La commune ne pouvant assumer seule la totalité du coût de ce projet nécessaire à la sécurité des usagers, Monsieur le maire propose de solliciter le conseil départemental de l'Isère pour l'attribution d'une subvention dans le cadre des travaux d'aménagement sécurité du carrefour RD145c/chemin de la Ruat.

Le conseil municipal après en avoir délibéré et voté à l'unanimité :

ACCEPTÉ la réalisation des travaux d'aménagement de sécurité,
SOLLICITE une subvention auprès du conseil départemental la plus élevée possible pour la réalisation de ce projet d'aménagement,
CHARGE Monsieur le maire ou son représentant, de prendre toute disposition et de signer tous documents nécessaires à l'exécution du projet.

Délibération D02_2019

Objet : Demande de subvention pour l'aménagement RD145c/RD145d – Amendes de Police

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal le projet d'aménagement de sécurité routière le long des RD145c et de la RD145d situées en agglomération.

Ces travaux sont estimés à **175 495.75 HT**.

Détail du plan de financement :

	Montant	Financement
Conseil départemental	40 000.00 €	50 % plafonné à 40 000 €
DETR	32 520.00 €	20 % sur 162 902.00 HT
Commune	102 975.75 €	
Total	175 495.75 HT	100 %

La commune ne pouvant assumer seule la totalité du coût de ce projet nécessaire à la sécurité des usagers, Monsieur le maire propose de solliciter le conseil départemental de l'Isère pour l'attribution d'une subvention dans le cadre des amendes de police.

Le conseil municipal après en avoir délibéré et voté à l'unanimité :

ACCEPTÉ la réalisation des travaux d'aménagement de sécurité,
SOLLICITE une subvention auprès du conseil départemental la plus élevée possible pour la réalisation de ce projet d'aménagement,
CHARGE Monsieur le maire ou son représentant, de prendre toute disposition et de signer tous documents nécessaires à l'exécution du projet.

Informations « Commission » des VDD

Finances : Il n'y a toujours pas en vue de dotation de solidarité sur le budget de fonctionnement par contre il est prévu une enveloppe de 800 000 € sur le budget d'investissement pour les fonds de concours destinée aux Communes. La clé de répartition n'est pas encore étudiée et nous ne savons pas encore quelle somme sera attribuée à Faverges.

Eau-Assainissement : suite à l'intégration du Syndicat de la Haute Bourbre aux VDD, le projet de modification de gouvernance entraîne la suppression de la commission eau-assainissement et met en place une commission « régie communautaire » où ne siègeraient que les élus des communes concernées par le territoire desservi.

Bâtiment Place des Ecoliers : Il y a des imprévus au niveau de la qualité du pisé, les murs sont en mauvais état et il y aura un surcoût de travaux de maçonnerie d'un montant de 26 795 € TTC. D'autre part, la région nous a accordé une subvention d'un montant de 15 476 €.

Licence IV : M. le maire rappelle au conseil municipal que la licence IV communale est louée pour une durée d'un an. Ce contrat arrive à échéance le 25/01/2019 et propose de le renouveler pour une durée identique tout en sachant que nous pouvons à tout moment, avec un préavis, la récupérer.

Cahier de Doléances : Nous avons mis à la disposition du public, un cahier de doléances suite aux directives de la préfecture. Nous avons une adresse à laquelle nous pourrions l'envoyer.

Grand débat national : Un débat est organisé par la Député Marjorie Meynier Millefert le 28/01/2019 à la Tour du pin, le 4/02 à Corbelin et le 25/01 à les Abrets.

Comité des Fêtes : M. le maire informe l'assemblée qu'il a reçu le 14 janvier 2019, un mail de Thomas Picherot, délégué du conseil municipal au comité des fêtes, qui donne sa démission.

Il rappelle que les délégués de la municipalité se chargent d'effectuer les états des lieux et la remise du matériel loué par les particuliers. C'est une charge lourde qui nécessite du monde. Il demande à l'assemblée qui est volontaire pour remplacer Thomas.

Il n'y a pas de volontaire. Ils ne seront donc plus que 4 à tour de rôle pour assurer cette tâche jusqu'à la fin du mandat. Cette organisation devra certainement être remise en cause pour les années à venir.

Jean-Marc DAMAIS, adjoint délégué aux Associations et Bâtiments :

- Assemblée générale de la Boule Favergeoise : Ils n'ont pas réussi à renouveler le conseil d'administration faute de membres, une nouvelle assemblée générale est fixée au 17/02/2019.
- Assemblée générale du Comité Honneur à Nos Aînés : le bureau a été reconduit.
- Bâtiments : il y a quelques soucis de chauffage à la salle des fêtes, le disjoncteur EDF ne fonctionne plus correctement il faudra le faire changer.

Anouck MICHEL, adjointe déléguée à la Culture :

- réunions organisation de la fête de la musique, cette année l'idée est de faire deux grosses scènes sur le terrain de basket où le public pourrait alterner d'une scène à l'autre. La buvette sera disposée différemment devant la Halle. Des groupes pourront aussi se produire dans la Halle.
- La prochaine réunion aura lieu le 11/03/2019 à 20h30.

Gisèle GAUDET, adjointe à l'environnement :

L'opération « Ciao les Sapins » a eu lieu samedi, il y a eu 21 personnes, il a été rempli deux remorques de broyats. Rendez-vous le 13 avril pour une autre matinée de broyat en même temps que le lancement aux potagers, des animations environnement et broyage avec le SICTOM. Si cela fonctionne bien, il serait intéressant de faire des rendez-vous broyat 3 ou 4 fois dans l'année.

Chantal MAJO, conseillère municipale déléguée à la communication :

Le bulletin municipal est à l'imprimerie ; il sera disponible à partir de mercredi 30/01, distribution prévue début février.

Éric RABATEL, conseiller municipal délégué à la voirie :

Eclairage public : l'horloge vers B. Rochet a été remplacée par SPIE.
Prochaine commission voirie le 06/02/2019 à 20h30.

Rappel dates :

Conseil municipal : 27/02 – 27/03

Réunion commission des finances : 13/02 à 19h.

Ainsi fait et délibéré le 23 janvier 2019, ont signé les membres présents.

Membres du conseil	Fonction	Signatures
CEZARD Daniel	Maire	

SCHIAVO Hugues	1 ^{er} adjoint	Absent et excusé
MICHEL Anouck	2 ^{ème} adjointe	
DAMAIS Jean-Marc	3 ^{ème} adjoint	
GAUDET Gisèle	4 ^{ème} Adjointe	
JOLY Claude	Conseiller municipal	Absent et excusé
COUTHON Gabriel	Conseiller municipal	
Ntelo KINZONZI	Conseiller municipal	
MAJO Chantal	Conseillère municipale	
FERNANDES Annie	Conseillère municipale	
RABATEL Éric	Conseiller municipal	
Anne-Sophie REVENU MAGOTTE	Conseillère municipale	
PICHEROT Thomas	Conseiller municipal	
MARREL Cindy	Conseillère municipale	
VERGER Anne-Laure	Conseillère municipale	Pouvoir à D. CEZARD